

Vœu du conseil municipal relatif au projet de fermetures de deux classes aux écoles maternelles Guy-Gérard (définitive) et Haut Chemin (conditionnelle) et d'une classe élémentaire à l'école Guy-Gérard (conditionnelle)

Le rapporteur,

La commune a été informée le mardi 2 avril en fin d'après-midi par les directeurs (trice) des écoles que l'Inspection d'Académie envisageait :

- ✓ la fermeture définitive d'une classe à l'école Guy-Gérard maternelle,
- ✓ la fermeture conditionnelle d'une classe maternelle au groupe scolaire du Haut Chemin,
- ✓ la fermeture conditionnelle d'une classe élémentaire à l'école Guy-Gérard.

Considérant qu'à l'école Guy Gérard maternelle, la prévision des effectifs est de 158 (143 inscriptions au 1er avril). Les effectifs s'élevaient à 163 enfants à la rentrée de septembre dernier. L'an dernier, la directrice de cette école a enregistré 34 inscriptions entre le 3 avril et le 29 août 2013 et 7 inscriptions entre le 1er septembre et le 30 décembre 2013, soit au total 41 inscriptions. Cette année, de nouvelles inscriptions sont à prévoir compte tenu de la livraison de nouveaux logements sur le quartier de Beausoleil et aussi de l'arrivée de familles de demandeurs d'asile dans le cadre de l'installation du Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) à la résidence du Parc dernièrement rénovée. L'arrivée de ces familles doit aussi nous amener à réfléchir sur la nécessité d'augmenter le ratio en ce qui concerne le nombre d'enfants de moins de 3 ans, qui a été réduit à 7 pour la dernière rentrée (15 enfants auparavant). Dans ces conditions, une fermeture définitive à l'école Guy-Gérard maternelle paraît totalement invraisemblable et inacceptable.

Considérant le projet de fermeture conditionnelle de l'école du Haut Chemin maternelle, le Directeur de cette école a prévu un effectif de 124 enfants à la rentrée. Ces prévisions ont été établies le plus justement possible. L'an dernier, à la rentrée, les effectifs s'élevaient à 123 enfants. Compte tenu des livraisons de logements sur le quartier de Beausoleil (la carte scolaire communale répartit les élèves de ce quartier entre les deux groupes scolaires), il n'est pas possible d'envisager une baisse des effectifs. Il est surprenant de constater que l'effectif retenu par les services de l'Inspection d'Académie est évalué à 118 élèves, alors que le seuil établi pour une fermeture conditionnelle est fixé à 119. Il paraît incohérent d'avoir ouvert une classe dans cette école l'an dernier et d'envisager de la fermer dès la rentrée suivante.

Considérant qu'une fermeture conditionnelle est également en projet pour l'école Guy-Gérard élémentaire. Le Directeur de cette école a prévu un effectif de 289 élèves. Depuis, il a enregistré 6 nouvelles inscriptions, ce qui porte les effectifs à 295 élèves. D'ici la fin de cette année scolaire, le Directeur prévoit 10 inscriptions, ce qui paraît crédible. 308 enfants ont effectué leur rentrée dans cette école en septembre dernier. Comme pour l'école maternelle Guy Gérard, il faut prendre en compte l'arrivée de nouvelles familles.

Compte tenu que la commune de Pacé (Mairie, écoles et parents d'élèves) a toujours adopté une attitude responsable et raisonnable dans ses prévisions qui, d'ailleurs, se sont toujours avérées justes.

Compte tenu que la commune de Pacé n'a jamais contesté une fermeture de classe justifiée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DEMANDE :

au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) de reconsidérer les projets de fermeture et d'attendre la rentrée scolaire et l'évaluation des effectifs constatés avant toute fermeture définitive.

VOTE : à l'unanimité